

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle du Conseil, le **jeudi 21 décembre 2017 à 16 h.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Madame Christine Imbeau, conseillère
Madame Brigitte Minier, conseillère
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Est absent :

Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 décembre 2017.
2. Appui relativement à une demande de subvention par la Ville de Beloeil pour la réfection d'un terrain synthétique.
3. Grille d'évaluation et de pondération des offres – Services professionnels en matière de coordination et d'animation d'un comité.
4. Adoption du Règlement numéro 828-40, intitulé: " Règlement modifiant le Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2018 ".
5. Adoption du Règlement numéro 1256, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes foncière générale et spéciale pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
6. Adoption du Règlement numéro 1257, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
7. Adoption du Règlement numéro 1258, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes sur les matières résiduelles, les matières recyclables et les matières organiques (comprenant les résidus verts) pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
8. Adoption du Règlement numéro 1259, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
9. Adoption du Règlement numéro 1260, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ".
10. Adoption du Règlement numéro 1261, intitulé: " Règlement concernant les droits de mutation immobilière sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$ ".

11. Contrat ING 2017-10 concernant l'inspection télévisée de réseaux d'égouts par caméra conventionnelle.
12. Questions de l'assistance.
13. Levée de la séance.

...Monsieur le maire ouvre la séance.

...Dépôt du certificat de convocation.

2017-487

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

APPUYÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 21 décembre 2017 soit et est approuvé par ce conseil.

2017-488

APPUI - BELOEIL - DEMANDE DE SUBVENTION - RÉFECTION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beloeil travaille actuellement au projet de réfection de son terrain synthétique;

CONSIDÉRANT la portée régionale de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Saint-Hilaire est partie prenante de l'entente intermunicipale relative aux frais de financement du terrain synthétique situé à Beloeil;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain accueille la pratique régionale du football et du soccer en association avec les villes de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park et les municipalités de McMasterville et Saint-Mathieu-de-Beloeil;

CONSIDÉRANT QUE le terrain synthétique de Beloeil requiert une réfection majeure pour assurer la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, invite les organismes municipaux à soumettre leurs projets dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Madame Brigitte Minier

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil appuie la Ville de Beloeil dans sa demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV pour la réfection du terrain synthétique à Beloeil.

2017-489

GRILLE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN MATIÈRE DE COORDINATION ET D'ANIMATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR : Madame Christine Imbeau
et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil approuve la grille de critères d'évaluation et de pondération des offres de services professionnels en matière de coordination et d'animation d'un comité consultatif, laquelle est jointe à la présente résolution comme annexe "A" pour en faire partie intégrante.

2017-490

RÈGLEMENT NUMÉRO 828-40 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 828 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2018 - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR : Madame Christine Imbeau
et adoptée à l'unanimité :

Que le Règlement numéro 828-40, intitulé: " Règlement modifiant le Règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2018 ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-491

RÈGLEMENT NUMÉRO 1256 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Brigitte Minier
APPUYÉ PAR : Madame Christine Imbeau
et adoptée à l'unanimité :

Que le Règlement numéro 1256, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes foncière générale et spéciale pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-492

RÈGLEMENT NUMÉRO 1257 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'EAU POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR : Madame Brigitte Minier
et adoptée à l'unanimité :

Que le Règlement numéro 1257, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'eau pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-493

RÈGLEMENT NUMÉRO 1258 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DES TAXES SUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES, LES MATIÈRES RECYCLABLES ET LES MATIÈRES ORGANIQUES (COMPRENANT LES RÉSIDUS VERTS) POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault
et adoptée à l'unanimité :

Que le Règlement numéro 1258, intitulé: " Règlement décrétant les taux des taxes sur les matières résiduelles, les matières recyclables et les matières organiques (comprenant les résidus verts) pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-494

RÈGLEMENT NUMÉRO 1259 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis Toner
APPUYÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle
et adoptée à l'unanimité :

Que le Règlement numéro 1259, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe d'assainissement des eaux usées pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-495

RÈGLEMENT NUMÉRO 1260 - RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE LA TAXE POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES POUR L'ANNÉE 2018 DANS LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR : Madame Christine Imbeau
et adoptée à l'unanimité :

Que le Règlement numéro 1260, intitulé: " Règlement décrétant les taux de la taxe pour la vidange des fosses septiques pour l'année 2018 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-496

RÈGLEMENT NUMÉRO 1261 - RÈGLEMENT CONCERNANT LES DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE SUR LES IMMEUBLES DONT LA BASE D'IMPOSITION EXCÈDE 500 000,00 \$ - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault
et adoptée à l'unanimité :

Que le Règlement numéro 1261, intitulé: " Règlement concernant les droits de mutation immobilière sur les immeubles dont la base d'imposition excède 500 000,00 \$ ", soit et est adopté par ce conseil.

2017-497

CONTRAT ING 2017-10 - INSPECTION TÉLÉVISÉE DE RÉSEAUX D'ÉGOUTS PAR CAMÉRA CONVENTIONNELLE (CCTV)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation lancée le 12 octobre 2017 concernant le contrat ING 2017-10 relativement à l'inspection télévisée de réseaux d'égouts par caméra conventionnelle (CCTV);

CONSIDÉRANT l'ouverture le 26 octobre 2017 des soumissions pour ledit contrat;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'appel d'offres réalisé ne respecte pas la Politique de gestion contractuelle de la Ville de Mont-Saint-Hilaire quant au nombre de soumissionnaires invités;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Madame Brigitte Minier

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil rejette toutes les soumissions reçues le 26 octobre 2017 concernant le contrat ING 2017-10 relativement à l'inspection télévisée de réseaux d'égouts par caméra conventionnelle (CCTV).

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

2017-498

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Madame Brigitte Minier

et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 16 h 10.

Yves Corriveau, maire

**Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière**